



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 556

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la gravité des conséquences de projets, notamment anglais, relatifs à l'extraction de granulats en Manche. Ces projets, actuellement au stade de l'étude d'impact, auraient pour conséquence de faire disparaître le poisson avec toutes les conséquences matérielles et morales que l'on peut imaginer pour les pêcheurs du Boulonnais. Il exprime le souhait que la mer ne soit pas saccagée par des groupes industriels, prévoyant des extractions atteignant directement les lieux de passage et de reproduction de nombreuses espèces de poissons. Il lui demande les perspectives et les échéances concrètes de son action ministérielle s'inspirant de ces préoccupations.

Texte de la réponse

Devant l'ampleur des projets d'extraction de granulats marins en Manche et dans le cadre de consultations interministérielles des rapprochements, entre les autorités britanniques et françaises ont pu avoir lieu. Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales est particulièrement attentif à ce que la coopération que nous mettons en place prenne bien en compte la préservation des activités traditionnellement exercées dans cette zone et les préoccupations des pêcheurs français.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 556

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2002, page 2618

Réponse publiée le : 29 septembre 2003, page 7434